

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 109 (1983)
Heft: 15-16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Stadt Winterthur	Erweiterung des Kunstmuseums mit Stadtbibliothek und Naturwissenschaftlichen Sammlungen in Winterthur, CI	Fachleute, welche seit mindestens dem 1. Januar 1981 in den Kantonen Zürich, Thurgau, St. Gallen, Appenzell Innerrhoden, Appenzell Ausserrhoden oder Schaffhausen wohnen oder Geschäftssitz haben, sowie Bürger der Stadt Winterthur	31 août 83 (29 avril 83)	
Niedersächsischer Landtag, BRD	Wahrzeichen beim Landtagsgebäude in Hannover, BRD	Bildende Künstler, Architekten, Garten- und Landschaftsarchitekten und Stadtplaner, die am Tage der Auslobung ihren Wohn- oder Geschäftssitz im Wettbewerbsbereich haben. Zum Wettbewerbsbereich gehören die Bundesrepublik Deutschland, West-Berlin, DDR, Österreich und die Schweiz	15 sept. 83	
Direction des Chemins de fer fribourgeois	Nouvelle gare de Bulle, CP	Ouvert aux architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits, à la date de clôture des inscriptions du concours, au registre des personnes autorisées à établir des projets de construction tenu par l'Office des constructions et de l'aménagement du territoire	16 sept. 83 (5-15 avril 83)	7/83 B 42
Canton du Valais, Département des travaux publics	Nouvelle Ecole supérieure de commerce, Sierre, CP	Architectes ayant leur domicile professionnel en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que tous les architectes originaires du Valais et domiciliés en Suisse	23 sept. 83 (9-31 mai 83)	12/83 B 71
Canton du Valais, Département des travaux publics	Centre d'entretien de la N9, Simplon-Village, CP	Architectes ayant leur domicile professionnel en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1983 ainsi que les architectes originaires du Valais et domiciliés en Suisse	Nouveau: 31 janvier 84 (31 mars 83)	6/83 B 38
Commune de Meyrin GE	Aménagement du centre de la cité et conception d'un centre culturel, CI	Les architectes genevois établis dans le canton de Genève; les architectes domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1980; tout architecte originaire du canton de Genève, quels que soient ses domiciles privé et professionnel; inscriptions jusqu'au 31 mai!	15 nov. 83 (31 mai 83)	12/83 B 71
Services industriels de la ville de Sion	Agrandissement du centre administratif et technique des Services industriels de la ville de Sion, CP	Le concours est ouvert aux architectes établis sur le territoire des 22 communes desservies par les SIS, soit les communes de Sion, Les Agettes, Arbaz, Ayent, Chermignon, Conthey, Evolène, Grimisuat, Hérémece, Icogne, Lens, Mase, Montana, Nax, Saint-Léonard, Saint-Martin, Salins, Savièse, Vernamiège, Vétroz, Vex, Veysonnaz. Pour participer, les architectes doivent être inscrits au Registre suisse A ou B, ou au Registre cantonal, ou être diplômés EPF ou ETS	3 oct. 83 (6 juin 83)	12/83 B 71
Baudepartement des Kantons Thurgau	Neubauten der Kantonspolizei, Kantonalfängnis und Verhörriechteramt, Frauenfeld, PW	Architekten, die im Kanton Thurgau seit mindestens dem 1. Januar 1982 ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder ein thurgauisches Bürgerrecht besitzen; unselbständigerwerbende Fachleute und Studenten, sofern sie seit mindestens dem 1. Januar 1982 ihren Wohnsitz im Kanton Thurgau haben	7 nov. 83 (31 oct. 83)	
Farb-Design-International e.V., Stuttgart	2. Internationaler Farb-Design-Preis	Alle in der Farbgebung tätigen Personen oder Gruppen (Arbeiten, die nach 1970 realisiert wurden). Farb-Design-International e.V., Danneckerstr. 52 (Architekten-Kammer), D-7000 Stuttgart 1	1 ^{er} déc. 83	
Baudirektion des Kantons Zug	Wohnüberbauung Eichholz, Steinhausen ZG, CP	Architekten, die im Kanton Zug heimatberechtigt sind oder seit mindestens dem 1. Januar hier ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben	27 janvier 84 (28 oct. 83)	

Nouveaux dans cette liste

Ville de Nyon	Centre sportif, zone de détente et d'utilité publique, camping, CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, établis ou domiciliés dans les districts de Nyon, Rolle ou Aubonne avant le 1 ^{er} janvier 1983	28 oct. 83 (30 sept. 83)	
Land Berlin	Gestaltung des ehemaligen Prinz-Albrecht-Palais in Berlin	Fachleute, die in Deutschland geboren sind oder die deutsche Staatsangehörigkeit gehabt haben sowie die Personen, die gegenwärtig in der Bundesrepublik einschliesslich Berlin (West) bzw. in der DDR einschliesslich Berlin (Ost) ansässig sind	22 nov. 83	

Carnet des concours

Restructuration du quartier Crochetan-Cotterg, à Monthey

Résultat du concours d'idées

1^{er} prix: Fr. 15 000.—

F. Boschetti, arch. FAS/SIA,
Epalinges.

2^e prix: Fr. 9 000.—

Ch. Beck, arch., Monthey.

3^e prix: Fr. 7 000.—

Atelier d'architecture J. Chab-
bey et M. Voillat, Monthey.

4^e prix: Fr. 3 000.—

J. Longchamp et R. Froide-
vaux, arch. FAS/SIA, Lau-
sanne.

Achat: Fr. 2 000.—

Ch.-A. Meyer, P. Baechler, R.
Jordan, arch., Sion.

L'exposition a eu lieu du 1^{er} au
10 juillet 1983 et a été malheu-
reusement annoncée beaucoup
trop tardivement, ainsi que cela
devient une habitude fâcheuse de
nos collègues valaisans! Nous le
regrettons et nous reviendrons
ultérieurement sur cet important
concours.

François Neyroud

Produits nouveaux

Grundfos développe un système de pompage solaire

Grundfos lance à nouveau une
première mondiale en introdui-
sant sur la marché une pompe
immergée alimentée par le cou-
rant provenant de cellules photo-
voltaïques.

Dès aujourd'hui, ce système ré-
volutionnaire, qui transforme
l'énergie solaire en courant alter-
natif, est mis en vente dans le
monde entier. Le système de
pompage solaire Grundfos est le
seul système à courant alternatif
reconnu par la Banque mondiale
et choisi pour une installation pi-
lote.

Par l'introduction de modules
photovoltaïques, le système est
capable de fournir une puissance
électrique allant jusqu'à 1,5 kW
et la quantité d'eau pompée va
jusqu'à 250 m³ par jour. A faible
rendement, le système peut pom-
per jusqu'à une hauteur de re-
foulement de 120 m. Ce système
existe en 22 grandeurs normali-
sées.

Le système comprend une
pompe immergée Grundfos, type
SP, pour un puits de 4". La
pompe est entraînée par un mo-
teur immergé Grundfos du type
normalisé.

Le système est très simple: il se
compose de cellules photovoltaï-
ques, d'un convertisseur courant

continu/alternatif et d'une
pompe immergée. La pompe est
le seul élément transportable du
système. Le convertisseur
Grundfos a un rendement de
plus de 95%, ce qui est très élevé,
comparé aux constructions anté-
rieures.

Le système solaire Grundfos a
été développé avant tout pour les
pays ne possédant pas de réseau
électrique suffisant.

La relation entre l'énergie solaire
à disposition et le besoin en eau
a été prise en considération. Par
intensité solaire maximale, le sys-
tème rend au maximum. De
jour, l'eau est pompée dans un
réservoir d'accumulation, ce qui
permet d'irriguer à toute heure
(même de nuit).

Grundfos espère vendre ce sys-
tème solaire avant tout pour l'ir-
rigation à très faible débit
(goutte-à-goutte), pour les plan-
tations d'arbres fruitiers et les pe-
tites fermes.

Ce système a été développé selon
la conception suivante:

- grande sécurité
- grand rendement
- entretien minimal
- pas de frais de courant élec-
trique.

La durée d'un système de pom-
page solaire Grundfos est de
10-20 ans. Etant donné que ce
système n'emploie pas de cou-
rant électrique et ne demande
pratiquement aucun entretien, il
est possible de l'employer de fa-
çon rentable. Les frais d'énergie
étant en constante augmentation,
la rentabilité de ce système s'ac-
croît constamment.

Pompes Grundfos SA
Industriestrasse 31
8305 Dietlikon
Tél. 01/833 33 77

Nouvel enregistreur panoramique

Le thermo-hygrographe KRK
501 est un appareil jumelé qui
mesure et enregistre simultanément
la température et l'humidité
de l'air. Son domaine d'appli-
cation est très vaste et s'étend
aussi bien aux entrepôts frigorifi-
ques qu'à ceux de l'industrie pa-
petière, textile, alimentaire, chi-

mique et du tabac, ainsi qu'aux
centres de traitement de l'infor-
mation. Il a également sa place
dans les secteurs de la météoro-
logie, de la recherche et de l'en-
seignement.

En plus de sa forme moderne et
plaisante, la caractéristique do-
minante de l'appareil réside dans
la disposition à plat de la bande
enregistreuse; une grande fenêtre
panoramique permet de saisir
d'un seul coup d'œil la totalité
des données enregistrées. Les or-
ganes de mesure sont entière-
ment logés dans le boîtier, ce qui
les protège de tout contact invo-
lontaire. La température est dé-
tectée au moyen d'un élément à
bilame, l'humidité par un élé-
ment à cheveu naturel spéciale-
ment traité.

La durée d'enregistrement peut
être réglée à volonté à 7 jours ou
à 24 heures. Le mouvement
d'horlogerie à remontage manuel
a une durée de marche de 8
jours. L'enregistrement se fait au
moyen de stylets à fibres ou à en-
cre. L'appareil est en outre livra-
ble au choix avec ou sans serrure
à clef.

Haenni & Cie SA
3303 Jegenstorf
Tél. 031/96 00 11
Télex 32 386

Vie de la SIA

Communications SVIA

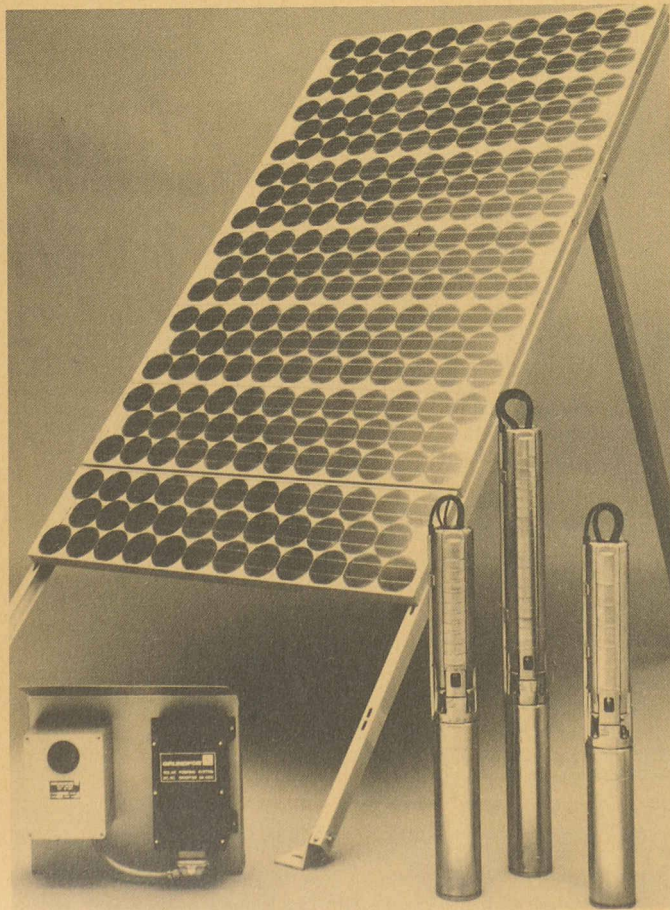
Candidatures

M. Jean-Marc Chapallaz, ingé-
nieur mécanicien, diplômé EPFL
en 1968. (Parrains: MM. F. Boss-
hard et U. Mocaïco.)

M. Maxence Gross, architecte,
diplômé EAUG en 1966. (Par-
rains: MM. H. Schaffner et M.
Bucher.)

Nous rappelons à nos membres
que, conformément à l'article 10
des statuts de la SVIA, ils ont la
possibilité de faire une opposi-
tion motivée par avis écrit au
comité SVIA dans un délai de
15 jours.

Passé ce délai, les candidatures
ci-dessus seront transmises au
Comité central de la SIA.



Le système de pompage solaire Grundfos.

